



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E60478

VALABLE JUSQU'AU 30/11/2023

ÉDITÉ LE 30/09/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1997

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/12/2015
32 616

Raison sociale : DEPITRE DEVELOPPEMENT SARL

13 RUE DU PETIT MATELOT
59229 TETEGHEM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DUNKERQUE 414.739.375.000.23

Siret : 414 739 375 00023

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 39816

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-140601

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-140601

Téléphone : 03 28 63 13 66

Fax : 03 28 63 69 21

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@depitre.fr

Responsabilité légale :
DUBUISSON DAVID PRÉSIDENT / DUBUISSON DAVID PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2021

Effectif moyen : 31 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	17/11/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	27/11/2019
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	01/12/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLÉMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.